

# François Rebsamen, avocat têtU du cumul des mandats

LE MONDE | 24.01.2014 à 12h24 | Par Hélène Bekmezian

Lors de ses vœux à la presse, jeudi 23 janvier, François Rebsamen, président du groupe socialiste au Sénat, élu de Côte-d'Or et maire de Dijon, a de nouveau défendu le cumul des mandats. Qu'importe si, la veille, les députés avaient adopté définitivement la loi sur le non-cumul. Rien de bien nouveau, ce fidèle « hollandais » a toujours été constant sur le sujet.

« *On devrait pouvoir être, je le redis, sénateur et maire* », a-t-il donc répété devant les journalistes, portant un ultime espoir sur une éventuelle censure du Conseil constitutionnel sur ce texte. Sortant de son discours écrit, il s'est lancé dans un long plaidoyer pour l'élu local, assurant qu'« *être maire est le plus beau des mandats, c'est le seul que nos concitoyens plébiscitent et le seul rempart contre le Front national* ».

Raison pour laquelle M. Rebsamen (62 ans) se représentera aux municipales de mars 2014 et aux sénatoriales de septembre suivant, pour pouvoir, en cas de victoires et à la différence des députés, continuer à cumuler les deux fonctions jusqu'en 2020 – comme il a d'ailleurs tenu à le rappeler. En outre, et alors que les députés de la majorité n'ont plus de mots assez durs pour dénigrer leurs collègues du Sénat – le matin même, Bruno Le Roux, président du groupe socialiste à l'Assemblée, a ainsi déploré leur « comportement archaïque » –, François Rebsamen a répliqué à mots couverts.

## « MAUVAISE BLAGUE »

« *Notre pays est malade de ce scrutin majoritaire qui fait qu'à 51 % on a tous les pouvoirs, et à 49 % on n'en a aucun, et qui développe des réflexes pavloviens et une présidentialisation excessive du régime* », a-t-il déploré.

A ce titre, « *le compromis est un mot qu'il va falloir réhabiliter* », a-t-il prévenu, vantant les fameuses « majorités d'idées » qui ne pourraient se trouver qu'au Sénat. Et puisque des élus de l'Assemblée se permettent de donner leur avis sur le Sénat, il ne s'est pas gêné non plus, plaidant pour l'introduction de la proportionnelle pour les députés, « *ce qui serait cohérent avec le non-cumul des mandats* ». Cette promesse de campagne de François Hollande « *reste dans les projets présidentiels* », a assuré le soir même le ministre des relations avec le Parlement, Alain Vidalies.

Concernant « *ceux qui pratiquent le Sénat bashing* », il a conclu : « *Je veux dire que si la gauche n'était pas majoritaire au Sénat, la tâche du gouvernement serait beaucoup plus difficile.* » Reste à convaincre François Hollande qui, lors de ses vœux à Tulle, samedi 18 janvier, n'a pas caché son agacement envers l'institution. « *Je n'ai jamais été candidat comme sénateur. C'est le seul regret que je peux nourrir. Enfin, je ne suis pas sûr que ce soit un regret !* », a plaisanté le chef de l'Etat devant les Corrégiens. « *Cette petite blague était une mauvaise blague* », a répliqué, cinglant, François Rebsamen, pourtant proche du président.